

HISTOIRE GÉNÉRALE DES CIVILISATIONS

COLLECTION PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MAURICE CROUZET

5

LE XVIII^e SIÈCLE

L'époque des « Lumières »

(1715-1815)

par

Roland MOUSNIER et Ernest LABROUSSE

Professeurs à la Sorbonne

avec la collaboration de

Marc BOULOISEAU

Docteur ès Lettres



Le XVIII^e siècle prépare et annonce le monde contemporain : les sciences se développent prodigieusement, de nouvelles conceptions du monde s'édifient, la révolution industrielle atteint le continent. L'âge de la technique commence.

L'Europe poursuit l'occupation et la transformation du monde, mais déjà les puissances européennes se combattent sur tous les continents. Les États-Unis d'Amérique se détachent de la métropole et forment une nouvelle nation, concurrente de la vieille Europe.

L'évolution de tout le siècle conduit à une Révolution. Les nouvelles unités de compte du monde moderne apparaissent : le million d'hommes, le milliard de francs.

« C'est bien du XVIII^e siècle que nous sommes les descendants directs. »

JAQUETTE ILLUSTRÉE :

*Globe aérostatique de MM. Charles et Robert,
au moment de leur départ du Jardin des Tuileries
le 1^{er} décembre 1783.*

(Cabinet des Estampes.) Cliché B.N.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE



HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES
CIVILISATIONS
— 5 —

LE
XVIII^e
SIÈCLE

HISTOIRE GÉNÉRALE DES CIVILISATIONS

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

— P. U. F. —

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES
CIVILISATIONS

5

LE
XVIII^E
SIÈCLE



P. U. F. —

HISTOIRE GÉNÉRALE DES CIVILISATIONS

LE XVIII^E SIÈCLE

HISTOIRE GÉNÉRALE DES CIVILISATIONS

COLLECTION PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MAURICE CROUZET

1.

L'ORIENT ET LA GRÈCE ANTIQUE

par André AYMARD, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Paris
et Jeannine AUBOYER, Conservateur au Musée Guimet

2.

ROME ET SON EMPIRE

par André AYMARD et Jeannine AUBOYER

3.

LE MOYEN AGE

L'expansion de l'Orient et la naissance de la civilisation occidentale
par Édouard PERROY, Professeur à la Sorbonne

4.

LES XVI^E ET XVII^E SIÈCLES

Les progrès de la civilisation européenne et le déclin de l'Orient
(1492-1715)

par Roland MOUSNIER, Professeur à la Sorbonne

5.

LE XVIII^E SIÈCLE

L'époque des « Lumières »
(1715-1815)

par Roland MOUSNIER et Ernest LABROUSSE
Professeurs à la Sorbonne

6.

LE XIX^E SIÈCLE

L'apogée de l'expansion européenne
(1815-1914)

par Robert SCHNERB, Professeur honoraire de Première Supérieure

7.

L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

A la recherche d'une civilisation nouvelle
par Maurice CROUZET, Inspecteur général de l'Instruction publique

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

	PAGES
CHAPITRE II. — L'Amérique espagnole	301
La situation au lendemain du traité d'Utrecht. — L'empire espagnol de 1713 à 1759. — L'époque de Charles III.	
CHAPITRE III. — « Les Iles »	312
CHAPITRE IV. — L'Amérique du Nord française et anglaise jusqu'en 1763	314
Pays et indigènes. — Colonies françaises. — Colonies anglaises. — Le peuplement jusqu'en 1763. — La lutte entre Français et Anglais.	
CHAPITRE V. — L'indépendance des colonies anglaises d'Amérique (1763-1783)	325
Le peuple américain. — L'impérialisme anglais et la résistance. — La guerre d'Indépendance.	
CHAPITRE VI. — L'Evolution du Canada (1763-1791) et la formation des Etats-Unis d'Amérique (1783-1789)	332
Canada et Acadie. — Etats-Unis. — Les nouvelles Constitutions. — L'impuissance du Congrès. — La Constitution de 1787. — Etats-Unis et Europe.	

DEUXIÈME PARTIE

LA SOCIÉTÉ DU XVIII^e SIÈCLE
DEVANT LA RÉVOLUTION

LIVRE PREMIER

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
ET LES CONSOLIDATIONS NAPOLEONIENNES

CHAPITRE PREMIER. — Forces de la Révolution	345
I. — Forces naturelles.....	345
1) <i>Les villes.</i> — Pousse démographique et hausse générale des prix. — Objectifs de la bourgeoisie « éclairée ». — Obstacles. — Prolétariat et semi-prolétariat. — La ville contre les privilèges nobiliaires. — Puissance de l'Eglise.....	345
2) <i>Les campagnes.</i> — Paysans propriétaires. — Fermiers et métayers. — Capitalisme foncier et producteur. — Misère du prolétariat rural.....	353
3) <i>La crise économique de 1789.</i> — Mauvaises récoltes et hausse des prix agricoles. — Effondrement de la production industrielle et chômage. — Conséquences politiques et sociales.....	357
II. — <i>L'outillage révolutionnaire.</i>	362
Assemblées. Clubs. Journaux. — Armée et garde nationale.	
III. — <i>Victoire de la Révolution.</i>	366
Victoire du Tiers à l'Assemblée. — Victoire du peuple parisien. — Révolte des provinces. — Victoire sur la bourgeoisie conservatrice.	

	PAGES
CHAPITRE II. — Le temps des Institutions : la Révolution constituante (1789-1791)	369
I. — <i>Les Institutions politiques</i>	369
1) <i>L'abolition de la féodalité.</i> — La révolution paysanne. — La nuit du 4 août. — La conquête de l'égalité. Les décrets des 4-11 août 1789. — Le rachat des droits féodaux. — Les autres mesures égalitaires de la Constituante.....	369
2) <i>Les droits de l'homme.</i> — Le vote de la Déclaration. — L'égalité civile. — Les libertés. — La souveraineté. — Le veto royal.....	377
3) <i>Le pouvoir bourgeois : essai d'une démocratie censitaire.</i> — Citoyens actifs et passifs. — Cens d'éligibilité. — Marc d'argent. — Réorganisation administrative et judiciaire. — Clergé et constitution civile.....	383
II. — <i>Les Institutions économiques</i>	387
Laissez-faire, laissez-passer.	
1) <i>Le laissez-faire ou l'abolition du monopole.</i> — Les corporations et la nuit du 4 août. — La suppression des jurandes et maîtrises. — La loi Le Chapelier. — L'abolition des privilèges des compagnies commerciales. — Suppression des monopoles des compagnies minières. — Libre culture et libre clôture. — Les communaux.	390
2) <i>Le laissez-passer ou la suppression de l'impôt de consommation.</i> — La libre circulation intérieure.....	398
3) <i>Esquisse d'une redistribution des richesses.</i> — Nationalisation des biens d'Eglise. — L'assignat et la vente des biens de première origine. Les contributions et les charges sociales.....	399
CHAPITRE III. — Le temps des anticipations : la Révolution conventionnelle (1792-1795) .	405
I. — <i>Forces de mouvement</i>	405
1) <i>Le double danger.</i> — « Emotion nationale » et « traîtres » émigrés. — Le « traître » La Fayette. « Traîtres de l'intérieur ». — Le « traître » Louis. — Vendéens « séparatistes ». — « Emotion sociale » : inflation, hausse des prix. — Chef d'orchestre : la misère.....	405
2) <i>L'outillage révolutionnaire.</i> — Sociétés populaires. Comités révolutionnaires. Journaux. — Fêtes civiques. — Démocratie et dictature : « Le despotisme de la liberté »	413
3) <i>Victoire du mouvement.</i> — Mots d'ordres couplés, la Terreur. — Les signes de faiblesse.....	417
4) <i>La peur bourgeoise.</i> — La réaction politique, économique et sociale.	419
II. — <i>Les anticipations politiques</i>	420
La Déclaration de 1793. — Suffrage universel et gouvernement d'Assemblée. — Etre suprême, séparation de l'Eglise et de l'Etat.	
III. — <i>Les anticipations économiques et sociales</i>	423
Mélange de durable et d'éphémère. — Suppression des redevances féodales. — Transfert de propriétés. Vente des biens des émigrés. — Economie collective. — République sociale. — Essais de législation sociale. — L'éphémère et prophétique An II.	

des villes et des campagnes, contre la vieille société féodale et contre l'État qui la soutient.

Tel est, du moins, le sentiment général, dont l'étude géographique serait à faire. Les villes apparaîtraient dans l'ensemble relativement plus cohérentes que les campagnes, où l'isolement, la dépendance économique vis-à-vis du propriétaire foncier, le contact personnel et local du noble et du prêtre, entravent parfois la prise de conscience de l'antagonisme.

3. LA CRISE ÉCONOMIQUE DE 1789

*Mauvaises récoltes
et hausse des prix
agricoles*

Cette « prospérité » du XVIII^e siècle nous apparaît donc comme une prospérité de classe, n'intéressant que les zones supérieures de la société.

Elle s'interrompt vers les débuts du règne de Louis XVI. Jamais, au reste, elle n'avait eu un caractère régulier et continu. Alors comme aujourd'hui, des crises périodiques, que venaient parfois compliquer des guerres à blocus, suspendaient brutalement les affaires. Mais le mal ne durait qu'un temps, et les années favorables l'emportaient de beaucoup sur les autres. De la dernière crise en date, celle de 1770 — entendons par là tout un ensemble de crises régionales groupées autour de cette année — l'économie française ne s'était encore pas complètement remise. Un temps anormal de dépression commence à partir de 1776-1777, s'aggrave durant la guerre d'Amérique, persiste dans une large mesure après. Le textile, qui a souffert d'une première famine de coton pendant le blocus anglais, souffre ensuite d'une famine de laine due à la terrible crise fourragère de 1785. Et la concurrence des manufactures d'outre-Manche complique encore la situation après le traité de commerce de 1786. De son côté, le profit viticole — type du profit rural populaire — recule ou s'effondre depuis 1777, pendant une douzaine d'années. Il y a cependant des secteurs abrités : tel le commerce des produits coloniaux — qui justement n'intéressent guère la main-d'œuvre française. Tel aussi le large secteur du bâtiment. Ce n'est pas à proprement parler une crise aiguë et générale, à la manière des crises cycliques, mais une sorte de langueur persistante. La crise cyclique de 1789 survient ainsi dans une économie déjà minée.

Cette crise de la fin présente les symptômes classiques de l'époque : crise de sous-production agricole au cours du premier temps, elle dégénère très vite en crise de sous-consommation industrielle, accumulant les catastrophes sociales.

L'orageuse année 1788 avait emporté dans la grêle et l'ouragan une grande partie de la récolte. Il ne restait déjà que peu de stocks. La « libération » du commerce extérieur des grains par Calonne et Brienne, l'année d'avant, n'était pas restée lettre morte : stimulée par le régime le plus favorable qu'elle ait connu, l'exportation des grains dépasse, dès 1787, de 4 fois la normale ; et de 6 fois en 1788, malgré les mesures restrictives de Necker. Les médiocres moyens de

transport n'ont sans doute laissé sortir que de faibles quantités absolues. C'en sera assez, cependant, pour alarmer et indigner rétrospectivement l'opinion. De plus, la récolte de 1789 s'annonce mal dans la plupart des régions et répond ensuite aux apparences. Le coût de la vie monte brutalement. Le setier de froment passe de 22 l. 10 s. en 1787, à 34 l. 12 s. en 1789. La hausse atteint ainsi 50 %. Encore ne s'agit-il là que de prix moyens annuels. La poussée est naturellement très supérieure durant les mois de soudure : en mai-juillet 89, et en avril-juin 90. La plus grande céréale populaire, le seigle, monte alors d'environ 100 %. Les légumes, le vin, dont les récoltes ont été également mauvaises, sont entraînés dans la hausse.

Loin de monter, le salaire rural tend plutôt à fléchir. Le taux n'augmente pas, l'emploi se fait plus rare : une multitude de petits exploitants, plus dépourvus encore de subsistance qu'en temps normal, disputent leur emploi aux journaliers. Le groupe des exploitants-vendeurs est lui-même gêné, ne disposant que d'un faible excédent négociable, et perdant plus sur les quantités qu'il ne gagne sur les prix. Les dépenses en pain, dont on sait qu'elles représentent d'ordinaire à peu près la moitié des dépenses familiales du manouvrier, absorbent alors théoriquement, les trois quarts à la totalité de son budget — dans l'hypothèse optimiste d'un salaire maintenu. Le pouvoir d'achat des campagnes se contracte ainsi brusquement. Et de même, dans les villes, celui des consommateurs populaires.

*Effondrement
de la production industrielle
et chômage*

La crise de sous-production agricole se double alors, comme c'est la règle dans l'économie de l'ancien type, d'une crise de sous-consommation industrielle. Une fois de plus, le marché des céréales aura été la « boussole », le « thermomètre des fabriques » dont parle si souvent l'inspection des manufactures. Dès le début de 1788, les difficultés du textile prennent des proportions alarmantes. On a déjà parlé du haut prix des matières premières et du traité de commerce avec l'Angleterre. La situation s'aggrave considérablement en cours d'année, une fois la catastrophe agricole survenue. Tous les grands centres textiles sont frappés, de la Normandie à la Champagne, de la draperie du Nord à la « grande fabrique » de Lyon. La production s'effondre de moitié, révélant un effondrement analogue de l'emploi. En même temps d'ailleurs, le taux du salaire fléchit. La crise gagne les autres industries, de base ou de luxe, le bâtiment comme l'ameublement. Le faubourg Saint-Antoine ne travaille plus : c'est dans un milieu d'ouvriers en chômage assailli sur les deux fronts du salaire et des prix, qu'éclate l'émeute Réveillon : le profit naturellement disparaît. Les faillites s'accumulent. Sur la grande place commerciale de Rouen, une des plus importantes du royaume, leur passif quintuple.

Les commotions politiques qui se succèdent à partir de 1789 ne feront que compliquer les choses. La tension du marché des grains et la crise générale persisteront jusqu'aux approches de la bonne récolte de 1790.

Alors apparaîtront les symptômes classiques de la liquidation : le prix des grains tombera, en même temps que s'élèveront fortement les quantités négociables aux mains des paysans ; le pouvoir d'achat des campagnes et des villes se rétablira, l'industrie retrouvera ses débouchés intérieurs. L'euphorie des débuts d'inflation fera plus douce la renaissance. Un précaire équilibre reviendra, qui durera presque jusqu'à la fin de la Constituante.

Le lent déplacement de richesse opéré sous le règne de Louis XV avait aggravé les antagonismes de classes. Les difficultés économiques du règne de Louis XVI, et surtout la crise de 1789 qui les symbolise brutalement aux yeux de la nation, vont exaspérer ces antagonismes et ouvrir un conflit aigu. La crise économique dégénère en crise politique et sociale.

Conséquences politiques et sociales Bien entendu, chacun accuse le gouvernement de ses déboires. Patrons, ouvriers, producteurs, consommateurs, ont une conception de la crise beaucoup plus anthropomorphique qu'économique. Son mécanisme abstrait leur échappe. L'inspection des manufactures interroge les patrons sur l'écroulement. Les uns incriminent le régime réglementaire, d'autres « cette meurtrière Compagnie des Indes qui a toujours ses magasins plutôt à Londres et à Amsterdam qu'à Lorient » ; certains, l'autorisation donnée aux États-Unis d'approvisionner nos possessions coloniales. Ou même l'ordonnance qui défend les bas de soie aux militaires ! Ou encore, imputation beaucoup plus sérieuse, la cherté des laines. Le plus grand nombre met en cause le récent traité de commerce avec l'Angleterre. C'est d'ailleurs l'avis du Contrôle général lui-même. Peu importe, naturellement, le bien-fondé de ces imputations. Seul compte ici l'état d'esprit des intéressés. Pour l'immense majorité, la responsabilité du grand sinistre économique incombe au ministère ou aux institutions.

Les classes populaires voient les choses plus simplement encore. Elles accusent sans doute — déjà — « les mécaniques » du chômage industriel. Mais dans les villes comme dans les campagnes, c'est surtout la crise des subsistances, la furieuse poussée de vie chère qui angoisse et qui révolte. Belle occasion de remettre en cause toute la politique agricole du régime. Pourquoi avoir encouragé les prairies artificielles au détriment des céréales ? Pourquoi avoir laissé le vignoble gagner sur les labours ? L'agriculture ne peut d'ailleurs vivre avec une fiscalité aussi lourde ; griefs millénaires, sans doute, mais que la crise réveille et semble justifier. Voilà pour les responsabilités lointaines. Les responsabilités proches ne sont pas moins évidentes. Pourquoi tant de blé est-il sorti du royaume ? Pourquoi a-t-on permis si longtemps l'exportation ? Dans l'opinion publique la disette n'est d'ailleurs qu'un prétexte. On n'y croit pas — Arthur Young non plus ; ou l'on pense que des intéressés l'exagèrent à dessein. Le mythe de l'agiotage obsède tous les esprits, d'un agiotage que les pouvoirs publics orga-

nisent ou, tout au moins, tolèrent : ne refusent-ils pas d'intervenir sur le marché, de contraindre les prix, d'appliquer le grand remède populaire de la taxation ? Ainsi se compromettent officiers municipaux, subdélégués et intendants, autour desquels crépitent déjà les étincelles des révolutions municipales. De plus, dans cette crise agricole, les campagnes ont leurs griefs particuliers. Même chez les cultivateurs qui disposent habituellement d'un reliquat négociable, le produit net se trouve ramené à peu ou à rien : le prélèvement fixe de la semence, le prélèvement à peu près fixe de la consommation domestique auront parfois absorbé la récolte, et, de toute façon, pèsent d'un poids beaucoup plus lourd sur la mauvaise année. Or les droits seigneuriaux et les dîmes ne sont pas assis sur le produit net mais sur le produit brut. Tel, qui n'a pas même récolté « sa vie », et, de vendeur, se voit transformé en acheteur, doit cependant les droits sur le volume brut de sa moisson. Il devra racheter pour sa subsistance familiale, et à quel prix, les quantités prélevées par le noble et l'ecclésiastique.

Ainsi la crise économique de 1789, frappant les villes et les campagnes, le négociant et le laboureur, la masse du menu peuple des artisans et des salariés, coalise, synchronise, exalte les mécontentements. Elle affecte, comme d'un coefficient, les antagonismes de classe, développés et aggravés au cours du siècle. Appropriée par les mentalités sociales nées des antiques structures et travaillées par ces antagonismes, elle devient elle aussi une force de l'histoire, un facteur soudain de subversion politique.

Elle persiste d'ailleurs jusqu'au milieu de 1790. Si bien que, loin d'épuiser ses effets avec les premiers événements révolutionnaires, elle maintient longtemps les foules sous pression.

Bourgeoisie et prolétariat apparaissent donc comme les éléments moteurs de la Révolution. Le rôle directeur revient à la première, sans d'ailleurs qu'elle fasse bloc, beaucoup des siens subissant encore l'influence idéologique des autres ordres, ou s'abstenant de choisir. Ses objectifs, plus ou moins conscients, et que les événements ont vite fait de dégager, sont incompatibles avec le maintien du régime. Peu importe que — théoriquement — les ordres privilégiés aspirent à certaines libertés individuelles et publiques, ou renoncent à leurs exemptions fiscales. On les verra au pied du mur, durant toute la Constituante. Mais, sous des formes d'ailleurs très variables, la bourgeoisie aspire aussi à la souveraineté politique, partagée avec le roi. Elle invoque la loi du nombre, qui ne peut, finalement, qu'assurer son triomphe. Avant tout, par-dessus tout, elle veut l'égalité civile. Libertés, souveraineté ont sans doute leurs vertus propres : elles serviront aussi à obtenir et à garantir l'égalité. Le véritable problème est l'avènement d'une société nouvelle, de la société sans ordres de la bourgeoisie. Les buts sont révolutionnaires. Non pas, encore, les moyens. Les hommes du nouveau régime

demandent à l'ancien de se sacrifier lui-même, d'opérer ou de subir pacifiquement sa propre réforme.

Ce programme n'est pas indifférent aux classes populaires, qui y ajoutent leurs revendications propres, formulées dans les cahiers de paroisse et les pétitions, ou révélées par les troubles : abolition de la « féodalité » et des droits seigneuriaux, lutte contre la vie chère par l'abolition des impôts de consommation et le contrôle du marché des grains, protection de la petite propriété paysanne contre la grande propriété foncière. Aucune de ces revendications ne compromet fondamentalement l'intérêt bourgeois. Sur un certain nombre de points, l'accord sera possible.

II. — L'OUTILLAGE RÉVOLUTIONNAIRE

La Révolution ne laisse pas à l'état brut ces immenses forces naturelles. Spontanément, dès que tombe l'illusion pacifique et que la lutte s'engage, elle les capte. Partout surgissent, de 1789 à 1791, des conseils bourgeois plus ou moins mélangés d'éléments d'ancien régime, plus ou moins sensibles à la pression des classes populaires : comités, municipalités, assemblées, clubs. Ces conseils, la presse, la garde nationale, les fédérations, apparaissent finalement, dans la diversité hésitante de leurs tendances, comme autant d'organes propagateurs et accélérateurs de la Révolution.

« Conseils bourgeois »
clubs, journaux

La création des diverses pièces de cet outillage est simultanée, indivisible. Comités et municipalités, tendant souvent, sous des formes multiples, à la Fédération, exercent le pouvoir local à partir de juillet 1789. Une foule de municipalités constitutionnellement élues en 1790, dépassent leur rôle, sous la pression des assemblées populaires permanentes. Ces assemblées sont nées dans les grandes villes en même temps que le nouveau pouvoir municipal de juillet. Leur extension a été considérable. Elles peuvent être de toute dimension — de quartier, de ville, de bourg — et de toute opinion. En fait, seule l'Assemblée révolutionnaire prospère et joue un rôle. Voici par exemple le club, en correspondance avec les autres clubs, donnant et répercutant les mots d'ordre. Il rédige des pétitions collectives, affiche ses décisions. Il intervient dans la vie administrative, mande à sa barre les fonctionnaires publics, couvre les patriotes, s'oppose, après les troubles, aux procédures de répression, dénonce les contre-révolutionnaires, surveille les audiences de justice par ses représentants pour lesquels il réclame des places réservées, s'oppose à l'exécution de certains actes de la puissance publique jugés néfastes à la Révolution, désigne des chargés de mission, participe en corps aux cérémonies officielles. Les soldats de tous grades peuvent assister à ses séances. Il correspond d'ailleurs avec l'armée et s'immisce dans les affaires de discipline. Distribuant le blâme et l'éloge, en liaison avec tous les nouveaux cadres, le club contrôle la pensée et la vie politique. Mieux : il les oriente, il en presse le cours ; et cela, par exemple,

du club breton primitif, né lors de la querelle des trois ordres, aux 152 clubs jacobins de 1790. L'institution diffère évidemment selon le lieu et selon l'époque. Mais, en gros, le club est à la fois « section » locale du parti local de la Révolution et pouvoir public officieux — souvent d'ailleurs en conflit, à ce dernier titre, avec les autorités régulières et avec l'Assemblée elle-même qui vote contre lui des textes inopérants. Après avoir bravé la vieille administration royale, l'élite révolutionnaire, groupée dans le club, accepte la lutte avec les nouveaux pouvoirs. De toutes façons, elle guide l'opinion et exploite au mieux la situation politique et sociale.

La presse — journaux, affiches, pamphlets — joue de son côté un rôle analogue. Libre, en fait, dès mai-juin 1789, elle peut être théoriquement, comme le club, aristocrate ou patriote. L'aristocratie, qui a ses hommes de plume, se défend mieux sur ce terrain. Mais, comme tout à l'heure, c'est surtout l'organe révolutionnaire qui foisonne, prenant après le 14 juillet un immense essor. La presse extrême — tel *l'Ami du Peuple*, de Marat, fondé en septembre 1789 — qui dénonce les personnes et prêche la désobéissance aux lois, a un succès d'adhésion confuse ou de scandale. Elle intimide ou épouvante aristocrates et modérés. Bon gré, mal gré, la nouvelle littérature politique assure la propagation des mots d'ordre « accélérateurs », soit qu'elle les adopte, soit qu'elle s'en indigne. Comme le club, elle pénètre la province et l'armée.

Armée
et garde nationale

L'armée, que les événements révolutionnaires décomposent et recomposent. Le corps des officiers, à prédominance noble, fait caste. Les hommes ont des réflexes tiers état. Une partie n'est pas casernée, mais logée chez l'habitant — chez le bourgeois. Dès juin-juillet 1789, l'atmosphère révolutionnaire les gagne. D'autant qu'ils souffrent, eux aussi, de la vie chère et croient comme tout le monde aux accapareurs et à la complicité de la haute administration. L'opposition s'aggrave après la victoire populaire. Soldats et cadres subalternes ne résistent pas à l'idéologie révolutionnaire triomphante et à l'attraction de cette égalité civile qui leur apporte comme une promesse d'avancement. La noblesse d'épée devient de plus en plus suspecte — comme l'ordre tout entier, avec lequel, aux yeux de la masse, elle ne fait qu'un. Les officiers qui émigrent achèvent de déconsidérer ceux qui restent. Les actes d'indiscipline se multiplient. En face de la vieille armée d'ancien régime, une armée nouvelle se constitue, force de la Révolution : la milice bourgeoise, qui deviendra la garde nationale groupant trois millions de citoyens. Comme les villes et les clubs, elle établit des contacts, de localité à localité. Sa composition et ses tendances politiques différeront évidemment selon le milieu social où elle recrute. Les éléments « accélérateurs » y tiendront une place variable : leur influence, peut-être plus que proportionnelle à leur nombre, y sera importante, notamment dans les quartiers populaires des grandes villes et les campagnes. De toute façon, la garde nationale, c'est-à-dire la Révolu-